L'écho de Saint-Maximin – N°10

Sommaire

Informations Municipales

-Le mot du Maire

-Informations municipales

La vie associative

La vie communale

La vie de l'école

Parole citoyenne

Agenda

Le mot du Maire

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 11 JANVIER 2019

Monsieur le Président de la Communauté de Communes,
Mesdames et Messieurs les Maires, Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Monsieur le Capitaine de la Gendarmerie d'Uzès,
Monsieur le Capitaine des Pompiers d'Uzès,
Mesdames les enseignantes,
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents du mouvement associatif,
Mesdames et Messieurs, et si vous le permettez, Chers Amis.

Il est de tradition que la municipalité vous invite en ces premiers jours de janvier pour échanger nos vœux au commencement d'une nouvelle année.
Des vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets.

Les occasions de nous réunir en si grand nombre étant comptées, je profite de cette cérémonie pour rappeler brièvement ce que le conseil municipal a fait de vos deniers, étant entendu qu'il est du devoir d'une collectivité publique de rendre des comptes à ces concitoyens et contribuables.

Pour nos enfants, tout d'abord, avec la remise en état de la salle de classe des maternelles et l'installation d'un chauffage réversible dans toutes les salles de classes.
Par ailleurs, dans le cadre du projet Ecoles Numériques Innovantes et Rurales, lancé par l'Education Nationale, et qui vise à soutenir les écoles rurales dans le développement de l'innovation numérique, l'école a obtenu un soutien financier.
Cette subvention a permis d'équiper la classe des cours moyens d'une classe mobile et d'investir dans 10 ordinateurs portables pour les élèves.
Le city stade, achevé en 2017, permet à nos chères têtes blondes de pouvoir pratiquer des activités sportives de manière plus attrayantes. De même qu'il permet à nos jeunes, ainsi qu'aux familles, de se retrouver autour d'activités conviviales.

Du côté de la voirie, les études pour la réfection du Pont du Gavot sont toujours en cours. Les réponses aux demandes de subvention sont attendues au cours du 1er trimestre 2019. La suite du projet découlera de ces réponses.
D'autre part, avec l'aide financière du Département, au titre des Amendes de Police 2019, des travaux d'aménagement de l'entrée sud du village seront réalisés au cours de cette année.

Soucieuse des enjeux énergétiques et environnementaux, la commune a fait le choix du Zéro Phyto et a d'ailleurs reçue une distinction pour cela.
Une borne de recharge électrique pour les véhicules est également disponible en face du cimetière.
Enfin un projet de remise en état de l'éclairage public va être conduit en 2019. Les ampoules actuelles seront remplacées par des ampoules à LEDS, plus économes.
Pour cela, le conseil municipal et moi-même tenons à remercier le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard pour sa participation financière.

Les travaux sur le réseau d'eau potable dans le centre du village ont été achevés durant l'été. Ils n'ont été possibles que par l'obtention d'une double subvention du Département et de l'Agence de l'Eau.

Tous ces projets ne peuvent être rendus possibles que par le concours des divers organismes de l'Etat, mais également par votre contribution fiscale. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons pris la décision, en 2018, d'augmenter les impôts locaux. Mais sans cet effort, il ne serait pas possible de répondre à vos attentes. En effet, un nouvel équipement, un nouveau service, c'est une nouvelle étape dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Permettez-moi, enfin, de vous rappeler qu'aura lieu, du 17 janvier au 16 février, le recensement de la population. Mme ARQUÉ et M. GAUCHOT seront les 2 agents recenseurs. Je vous remercie, par avance, de leur réserver le meilleur accueil possible durant cette période.

Les initiatives d'un conseil municipal relèvent, pour la plupart d'entre elles, d'une obligation légale. Mais à elles seules, elles ne permettraient pas de résoudre tous les problèmes, de répondre à tous les besoins des habitants. Aussi, je tiens à saluer les efforts accomplis par nos associations, pour relayer ces initiatives et compléter l'action municipale. Ce qui revient à souligner le dévouement de tous ceux qui agissent bénévolement au service de la vie associative.

Je n'oublie pas non plus le corps enseignant et les agents municipaux, qui, par leur dynamisme et leurs actions respectives, font vivre la commune et permettent le bien vivre ensemble.

Je vous renouvelle mes vœux de bonne année et allons maintenant partager la galette et le verre de l'amitié.

Luc BOISSON

INFO RECENSEMENT

Tous les jeunes saint-maximinois atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie au cours du trimestre suivant leur anniversaire.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens, aux concours et à l'inscription au permis de conduire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous présenter à l'accueil de la mairie.

Informations municipales

PUBLI-COMMUNIQUÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur **www.le-recensement-et-moi.fr**

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles.** Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune

Merci de réserver votre meilleur accueil à nos agents recenseurs durant cette période.

Informations municipales

LE DISTRIBPAIN EST EN SERVICE

Un distributeur automatique de pains et viennoiseries est en service sur la commune depuis décembre 2018.

Il est situé Rue des Écoles devant la salle Jean Racine.

UZEGE
PONT du GARD
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

S'enchanter pour notre territoire ?
Le Conseil de développement du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Uzège Pont du Gard est une instance représentative de la population - vous les habitants du Pays d'Uzès et du Pont du Gard d'Aramon à Lussan.

Souhaitant mettre en avant l'urgence de préserver, et valoriser nos biens communs que sont la nature, les paysages, l'air, l'eau et la terre face aux changements climatiques, en favorisant l'expression de l'intérêt général, nous attendons vos propositions, vos priorités, vos suggestions ou vos remarques.

Dans un esprit de coopération, de collaboration, de partage, d'expérimentation et d'initiative nous souhaitons aborder les thèmes propres à notre territoire rural, habitat, mobilité, emploi et économie, activité culturelle et éducation.

Que vous souhaitiez donner votre avis ou suivre nos travaux n'hésitez pas.
Une adresse mail et un groupe facebook sont à votre disposition
cdd.petr.uzegepontdugard@gmail.com
Propositions de territoire - Uzège Pont du Gard

Sophie Lossky présidente du CDD du PETR

Informations municipales

LINKY : LE COMPTEUR CITOYEN AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Commune concernée :
ST MAXIMIN

Début de la pose :
Avril 2019

1. Un compteur communicant : qu'est-ce que c'est ?

Comme les compteurs actuels, ils enregistrent la consommation d'énergie. Ils communiquent en plus avec les systèmes d'informations des gestionnaires de réseaux pour permettre, notamment, la remontée des données enregistrées par le compteur.

2. Qui est concerné par le compteur Linky ?

Tous les foyers et bâtiments disposant d'une puissance inférieure à 36 kVa : particuliers, professionnels, entreprises, collectivités, État.

3. Qui pose les compteurs Linky ?

Un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky, salarié d'Enedis ou d'une entreprise partenaire identifiable par un logo « Partenaire Enedis pour Linky ». Ces opérations sont pilotées par Enedis.

4. Comment se passera le remplacement du compteur ?

45 jours avant l'intervention un courrier d'Enedis informe les clients du remplacement du compteur et du nom de la société sous-traitante en charge de l'intervention.

- Intervention complètement gratuite
- 30 minutes en moyenne d'intervention, avec une brève coupure d'alimentation
- Aucun travaux d'aménagement nécessaires, emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur
- Pour vérifier si l'entreprise de pose de compteur est bien un prestataire d'Enedis appelez le 08 00 05 46 59 (0800OLINKY).

5. Qu'est-ce que les compteurs communicants vont changer pour moi ?

Le remplacement du compteur ne changera ni mon contrat, ni le prix de la fourniture d'électricité.
Les compteurs communicants permettent :
Le relevé des compteurs à distance : plus besoin d'être présent, factures plus précises car les fournisseurs disposent de relevés mensuels.

Un pilotage du réseau plus efficace et la réalisation de certaines opérations à distance (augmentation de puissance, changement de tarif).

De nouveaux moyens de suivi, d'analyse et de maîtrise de la consommation : mise à disposition d'un site Internet sécurisé permettant de suivre sa consommation quotidienne d'énergie. Inscription sur www.enedis.fr . D'autres services pourront également être proposés par les fournisseurs notamment.

6. Quels travaux engendrent la pose du compteur Linky ?

Il n'y a ni travaux de voirie, ni sollicitation des services techniques municipaux, car tout se passe chez le client et dans l'enceinte des postes de distribution Enedis. Pour toute question, Enedis reste à la disposition des municipalités.

7. Peut-on refuser la pose du compteur Linky ?

Clients : les compteurs sont des outils de comptage des consommations d'électricité ; ils font partie des biens concédés à Enedis par les collectivités locales. Le client doit donner l'accès au compteur pour permettre à Enedis d'exercer sa mission de service public.

Collectivités : si la commune ou l'intercommunalité a transféré la compétence « autorité organisatrice de la distribution d'énergie » (AODE) à une autorité concédante, elle n'a plus vocation à intervenir en la matière.

8. Quelles données enregistre le compteur Linky ?

Il enregistre les seules données de consommation d'électricité. Celles-ci sont cryptées. Aucune donnée personnelle ne transite dans le système. Ces données de consommation sont la propriété des clients et ne peuvent en aucun cas être transmises à un tiers sans l'accord préalable du client.

9. Quel est le coût global du déploiement du compteur Linky ?

Environ 5 milliards d'euros qui englobent l'achat du matériel, la pose, le développement du système d'information et le pilotage du programme. Cet investissement financé par Enedis sera compensé par les économies réalisées grâce au nouveau compteur.

10. Quelle est la technologie utilisée par le compteur Linky ?

Il n'utilise pas de radiofréquences pour communiquer et respecte l'ensemble des normes sanitaires européennes et françaises. La communication se fait via les câbles électriques existants, en utilisant la technologie CPL (courants porteurs en ligne) utilisée depuis plus de 50 ans, notamment pour envoyer quotidiennement au compteur le signal pour compter en heures pleines ou en heures creuses.

Pour aller plus loin, retrouvez des informations complémentaires sur **www.enedis.fr/documents-officiels-linky**

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Un conseiller ENEDIS tiendra une permanence afin de répondre à toutes vos questions

le Mercredi 27 février 2019 de 9h00 à 12h00

à la mairie de Saint-Maximin

La vie associative

2 CV CLUB DE L'UZEGE

Grace à vous Bénévoles du Club, Partenaires fidèles et d'ailleurs : Nous l'avons fait !!!

C'est près de 2000 visiteurs et quelques 120 participants qui sont venus au Haras National d'Uzès découvrir la 2CV A de 1939.
Pendant deux jours grâce à la présence et au travail des bénévoles du 2CV Club de l'Uzège (et d'autres clubs), nous avons pu accueillir dans ce magnifique site du Haras d'Uzès les participants venus d'Alsace, Besançon, Rhône-Alpes, Paca, Occitanie et d'ailleurs.
Tout au long du week-end de 10h à 18h, le public est venu observer les voitures en exposition dans le carré d'honneur ***ainsi que la voiture mythique de Citroën, la TPV de 1939***.
L'EDEN, la Méhari électrique du Méhari Club de Cassis était présentée et a fait de nombreux essais.
Une bourse aux pièces, une zone commerçante, ainsi qu'une petite restauration et une buvette les ont accueillis. Des circuits touristiques étaient proposés avec l'appui de l'Office de Tourisme « Destinations Pays d'Uzès Pont du Gard »

Le samedi soir sur réservation, une paella a été servie pour les participants. Des visites du Haras et des balades en calèches ont été organisées par le Haras, ainsi que des séances de cinéma retraçant l'histoire de la 2CV. Un superbe spectacle équestre a précédé le tirage de la tombola au profit de l'association Le Point Rose.

http://jcbourdier.wixsite.com/2cvclubuzege

Nos Partenaires : Le Haras National d'Uzès, L'Aventure Peugeot Citroën DS, Méhari Club Cassis, La Ville d'Uzès, Destination Pays D'Uzès Pont du Gard, Crédit Mutuel Uzès, Domaine Chabrier, Carrefour Uzès, Le Républicain d'Uzès, Midi Libre, Groupe Laborie Uzès, L'Atelier du Café Uzès, Haribo, France Bleu Gard Lozère, La Gazette de Nîmes, Inter Fouille, Association Le Point Rose, L'Association Pyramide1 Jepida.

Jour de Fête

La flûte de pan à l'honneur à Saint-Maximin

C'est un artiste exceptionnel, de renommée internationale, qui s'est produit samedi 8 septembre en l'église de Saint-Maximin à l'enseigne des Notes Maximinoises. Virtuose de la flûte de pan, le Suisse Michel Tirabosco a fait vibrer de bonheur une assistance enthousiaste, toute heureuse de découvrir l'association magique qu'il forme, au sein du Trio Bella Terra, avec son épouse Sophie, au chant, et Jean-Marie Reboul, au piano. Au programme de cette soirée, des œuvres du répertoire classique (Bach et Mozart, notamment), mais aussi des musiques populaires macédoniennes, tziganes et méditerranéennes spécialement adaptées à un instrument peu pratiqué dans nos régions.

Organisé par l'Association Jour de Fête, ce concert a tenu toutes ses promesses. Brillante et envoûtante, la performance de ce musicien hors du commun laissa chacun pantois. Elle fut admirablement complétée par le talent de ses deux complices: la superbe voix de Sophie Tirabosco, toute en nuances et sensibilité, et l'accompagnement subtile et, à la fois, ébouriffant de Jean-Marie Reboul.

Ce dernier a également profité de l'opportunité qui lui était offerte pour interpréter une pièce de sa composition sur l'orgue restauré de l'église dédiée à Saint-Blaise. Ce fut une belle occasion d'entendre un instrument malheureusement trop peu joué.

En résumé, un tout grand moment de musique qui devrait en appeler d'autres, de l'avis unanime de l'assistance présente à ce concert.

EVENEMENT !!!

L'association JDF organisera la première fête de la musique à Saint-Maximin le vendredi 21 juin 2019 !

Plus d'infos sur le site web de la mairie ou dans vos boîtes aux lettres !

Comité des fêtes

LE MOT DU PRÉSIDENT

Tout d'abord je tiens à vous souhaiter une excellente année 2019 au nom du comité des fêtes de Saint-Maximin.

Voilà maintenant 10 ans que le comité des fêtes a été repris par notre équipe. Il en ressort un bilan plus que positif tant sur le plan matériel que sur le plan humain. En effet, même si l'association a démarré de zéro, en 10 ans, nous avons instauré une dynamique bénéfique pour la vie du village à travers nos différentes animations. Dans l'optique d'essayer de satisfaire tout le monde dans un état d'esprit humble et convivial, nous avons tissé des liens entre Saint-Maximinois au fil du temps. C'est pourquoi grâce à une gestion rigoureuse et à nos fidèles partenaires notre association s'est faite une place dans le paysage associatif de la commune cela nous tenait à cœur. J'espère, au nom de l'équipe, que nos manifestations en 2018 vous auront donné entière satisfaction. Sachez que nous nous efforçons de les améliorer continuellement. Je remercie particulièrement toutes les personnes qui agissent en faveur du comité des fêtes : Saint-Maximinois, commune, personnes extérieures au comité, tous ceux qui donnent de leur temps et de leur volonté, car j'en suis conscient, cela n'est pas toujours facile. Je vous donne rendez-vous prochainement pour notre année "anniversaire " et encore meilleurs vœux à tous.

José Oliveira, Président.

LE LOTO

Ce samedi 24 novembre, avait lieu le loto du comité des fêtes de Saint-Maximin ; salle Jean Racine et salle des Associations qui, pour l'occasion, affichaient complets. Nombreux étaient les Saint-Maximinois qui avaient répondu présents au rendez-vous en complément aux personnes extérieures au village.

L'après-midi fût une réussite pour tous les amoureux du loto. En effet, le comité des fêtes a su gâter ses participants avec divers lots dans le souci de satisfaire tout le monde. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré à cette manifestation : bénévoles, commerçants et commune.

À l'année prochaine avec le comité des fêtes.

APE Les Petits Racine

Une année nouvelle a commencé pour les élèves de l'école de Saint-Maximin et avec eux une nouvelle équipe de l'association de parents d'élèves a été élue.
Madame Batteau Frédérique dont le fils Marc-Antoyne est en classe de CE2, a pris la fonction de présidente et Madame Ribeiro Neves Andreia, maman de la petite Clara en petite section de maternelle, occupe le poste de Trésorière. Le poste de secrétaire est quant à lui resté vacant, faute de volontaire.

2018-2019 est donc une nouveauté pour nous aussi et, avant de vous parler des évènements passés et à venir, je voulais revenir avec vous sur ce qu'est une association de parents d'élèves.

Alors bien évidemment, si vous n'avez pas d'enfants scolarisés, vous ne vous sentez pas concernés par cette dernière. Cependant, indirectement, vous pouvez participer à offrir un petit plus aux enfants. En venant par exemple, tenter votre chance au loto des écoles ou aussi faire la fête avec nous en juin pour la kermesse des enfants et que dire du marché de noël et de la soirée d'halloween ouverte à toutes et tous… L'argent ainsi récolté sert à permettre aux enfants d'avoir une petite touche de sympathie au cours de leur année scolaire. Des sorties pédagogiques, des sorties divertissantes aussi.

Cette année, pour noël, l'association a offert aux enfants une sortie au cinéma d'Uzès pour aller voir un film sur le thème de noël et un petit sachet de chocolat pour continuer la fête dans la cour et pour les moins gourmands, à la maison en le partageant peut- être avec maman et papa.. (Quoique …).

Alors bien sûr, tout ceci n'est naturellement pas au programme de l'école mais ce sont ces petites choses qui font que les enfants prennent parfois plaisir à venir apprendre.

L'école est une petite structure avec de ce fait des petits moyens, et je me refuse à penser que l'enseignement est la seule chose qui ait son importance dans ce lieu. Après tout, ne pensez- vous pas qu'il est assez extraordinaire d'avoir un établissement comme celui-ci ou toutes les maitresses connaissent le prénom de votre enfant?? Et parfois même le prénom des petits frères et petites sœurs qui n'y sont pas encore. Ce côté à la fois intime et rassurant, qui fait que lorsque l'on dépose notre enfant le matin, on sait qu'il y sera bien. On sait qu'il y est en sécurité et ce sont des privilèges que l'on ne peut pas chiffrer.

Notre rôle à nous c'est de mettre un peu de "folie" dans le programme. Mais sans vous, nous ne pouvons rien entreprendre hélas. Alors venez !

Le 31 octobre, nous avons organisé la soirée Halloween, qui malgré une météo très peu clémente qui nous a obligé à revoir le programme en annulant pas mal de choses à la dernière seconde, a eu son petit succès. La récolte des bonbons en porte à porte ne s'étant pas faite, nous avons fait face à la demande des enfants grâce à la générosité d'une marque de bonbons connue par ici.

Les parents s'étaient surpassés en cuisine pour proposer des créations originales sur le thème et je pense que tous ont apprécié.

Ensuite est venu le temps des fêtes et du marché de Noel de l'école. Les enfants ont pu proposer à la vente leurs confections au profit de l'association et nous avons pu profiter d'un petit concert de nos enfants en dégustant un petit verre de vin chaud et pour les plus gourmands une petite crêpe. Les adeptes de nouveautés auront apprécié une spécialité portugaise.

Il y a eu un climat étrange ce soir-là … comme un petit quelque chose qui a mis un air de fête dans l'atmosphère … Vive le vent, vive le vent … et vive le vent d'hiver …

Enfin pour ce dernier jour d'école, tous les enfants sont partis au cinéma d'Uzès pour apprécier un film, toujours sur le thème de Noël.

Et tout ça… grâce à vous !! Je manquerais à mes devoirs si je ne passais pas un petit clin d'œil à Madame Annie Bouchet pour sa participation exceptionnelle. Donc encore une fois merci pour tout, et j'espère vous revoir bientôt pour continuer la fête …

ASLPT & Loisirs autour du Livre

A.S.L.P.T :

Gym pilates, remise en forme, yoga pilates, sophrologie… avec Sylvie ça marche évidemment.
Les accrocs, addicts, toujours présents, toujours motivés, dans la bonne humeur font le plein des cours. Pour info : Sylvie 06 14 82 65 77 petitsylgymcolas@orange.fr

Atelier théâtre :
Dommage, la mayonnaise n'a pas pris et les Blablacools sont retournés aux AVF d'où ils étaient issus. Merci à Cathy pour sa bonne volonté à participer à l'ASLPT.

Atelier Peinture libre :
Tous les mercredis, de 14h30 à 17h30, salle des associations à côté de la bibliothèque, Elisabeth, Christine, Christiane et bientôt Damien, installent leur chevalet et couleurs pour un après-midi de créativité.
Conseils, avis et entraide participent à de belles réalisations.
Les peintres en herbe désireux de se lancer sont les bienvenus et peuvent appeler pour plus d'infos, Christiane : 04 66 22 74 09.

EXPO:
L'EXPOSITION DES ARTISTES DE ST MAXIMIN a lieu tous les deux ans et 2019 en sera, sans doute en juillet. Il est donc temps pour les participants de se mettre au travail en prévision d'une expo réussie, avec si possible de nouveaux artistes surprenants. Toutes les formes d'art et de créativité seront bienvenues pour enrichir l'expo habituelle. Avis aux amateurs. Infos au 04 66 22 74 09.

Loisirs Autour du livre :

La « bibliothèque » est un point de rencontre convivial où Arlette et Christiane vous accueillent et vous conseillent dans le choix de vos lectures.
5€/an/personne, un livre par semaine, un grand choix parmi 1500 livres, quelques nouveautés tel le dernier prix Goncourt, voilà vous savez tout, de quoi vous inciter à venir, même juste pour un petit bonjour de curiosité.
Vers 16h, une petite pause goûter thé-café avec les lecteurs présents, auxquels se joignent les artistes, pour un débat sur les livres récemment lus. Avis enthousiastes ou contradictoires animent la pause. Pour infos : Christiane : 04 66 22 74 09

La Protectrice / Artémis

Journée TONY NAVARRO 2018

Le 29 Aout, la société de chasse a organisé un hommage à TONY NAVARRO, le but était de correspondre à l'image de celui-ci avec des valeurs qui le caractérisaient comme la convivialité, le partage et la générosité.
Un pari gagné, avec une belle matinée de chasse qui a rassemblé 60 chasseurs dans le parc du village.

Après le repas, un concours de boules a été organisé autour du parc avec de belles parties endiablées.

En fin de journée, tout le monde s'est réuni sur la place du village où s'est déroulée une magnifique fête orchestrée par *Philippe CORTI* qui a fait danser toutes les générations confondues. Une très belle soirée qui aura marqué cette date anniversaire.

Mot de la famille :
La famille NAVARRO remercie de tout cœur, le maire et son conseil municipal d'avoir accepté l'organisation de cette manifestation ainsi que tous les acteurs et participants de cette belle fête.

Un dimanche à la chasse pour tous très réussi

La société de chasse de Saint Maximin et sa section grand gibier a organisé ce weekend- end « un Dimanche à la chasse ». Cette opération initiée par la fédération nationale et relayée par la fédération du Gard qui permet à des non-chasseurs de découvrir un mode de chasse lors d'une matinée aura répondu aux attentes.
Cette année, le groupe de Saint- Maximin a partagé l'organisation de la battue avec l'équipe de Vers Pont de Gard dans le secteur limitrophe de «Bornègre».
Les 10 invités qui ont participé à l'opération, représentaient toutes les générations confondues de 7 à 77 ans avec des femmes et des enfants.
Les invités ont pu se rendre compte de l'organisation d'une battue, du briefing sécuritaire autour d'un petit déjeuner en passant par l'action de chasse et le traditionnel repas offert par les 2 sociétés de chasse pour clôturer la journée.
La société de chasse de Saint-Maximin remercie les chasseurs, les accompagnateurs et les invités pour cette belle journée.

Une belle plantation pour les écoliers

Dans le cadre de son partenariat avec l'école de Saint-Maximin, la société de chasse communale a organisé, avec le concours de la fédération des chasseurs du Gard, une journée plantation sur une zone du territoire. Au total 40 arbustes de variétés différentes ont étés plantés.

Le but de ces journées est de sensibiliser les enfants sur l'importance des haies végétales pour la nature. Les enfants des différentes classes présentes ont eu la chance d'avoir deux techniciens de Fédération des chasseurs du Gard qui les ont guidés tout au long de l'après-midi par des cours théoriques et pratiques.

Deux autres journées seront organisées d'ici la fin de l'année scolaire pour que les enfants puissent avoir un acquis intéressant.

La société de chasse et son bureau remercient les enseignants, les parents présents et la fédération des chasseurs du Gard pour l'agréable moment passé ensemble.

La vie communale

MARCHÉ NOCTURNE

C'est par une superbe soirée chaude et ensoleillée qu'a commencé notre traditionnel marché nocturne ce 8 août 2018.
La foule était encore au rendez-vous pour cette manifestation où les visiteurs ont pu déguster les nombreux produits du terroir qui étaient exposés par toujours autant d'exposants.
L'animation musicale réalisée par le Trio Quartet de Philippe Mateo de Vers-Pont du Gard a ponctué cette soirée jusqu'au cœur de la nuit.
Vivement l'année prochaine !

JL PESCE

VIDE GRENIER NOCTURNE

Cette 3ème édition du vide-grenier nocturne n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté.
Seule une trentaine d'exposants ont fait le déplacement et peu de visiteurs se sont rendus sur place.
La commission ECTC réfléchit à une nouvelle formule pour ce traditionnel vide grenier.

J. REYNAUD

REPAS DES AÎNÉS

Après un mot de remerciements de Monsieur Le Maire, Luc BOISSON, aux nouveaux venus et ses vœux de bonnes fêtes de fin d'année, la cinquantaine de convives partagent un moment de convivialité.
Malgré la distance, nos seniors sont ravis de se retrouver autour d'un bon petit repas.

Cette manifestation est l'occasion de côtoyer de nouvelles personnes, d'échanger, de discuter de nos enfants et petits-enfants.
Plus qu'un repas il s'agit d'un moment d'échanges, à l'heure et l'ère de la communication, ces moments sont de plus en plus rares. En espérant que l'année prochaine nous soyons encore plus nombreux.
Bonne année !!!

S.GALOFRE

La vie de l'école

La rentrée des classes à l'école de St Maximin

L'école de Saint Maximin a accueilli, pour cette nouvelle rentrée scolaire 2018, 83 élèves de la Petite Section au CM2.
C'est la rentrée et les CP sont heureux de devenir des grands ! Accompagnés de M. Boisson et M. Rouaud, ils ont reçu leur dictionnaire chacun ! Un grand moment pour célébrer le passage à la grande Ecole !

Cette année, l'école se lance dans plusieurs projets :

Les classes d'élémentaire ont beaucoup travaillé à l'occasion des commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 sur la première guerre mondiale, en participant notamment à la cérémonie par la lecture de discours et la récitation de poèmes, mais aussi en visitant l'exposition consacrée à ces douloureux événements.

Cette année, les 4 classes sont sensibilisées à la protection de la nature et au développement durable, dans le cadre d'un travail citoyen mené avec l'Association Saint Maximinoise « La protectrice ». Le 5 octobre, les plus petits ont « nettoyé la nature » aux abords du parc de la commune, tandis que les plus grands ont observé leur environnement dans le cadre d'ateliers.
Ce travail s'est poursuivi avec la plantation d'arbres par les enfants de la GS au CM2, à l'occasion de la Sainte Catherine.
Enfin, un vent mythologique souffle sur l'école ! Avec leurs enseignantes et en partenariat avec le collège Lou Redounet, et notamment sa classe de 4ème helléniste, les enfants partent à la découverte des mythes de Thésée, d'Ulysse, d'Hercule et de bien d'autres héros grecs. Un univers fantastique qui les accompagnera jusqu'à la kermesse de fin d'année !
En route pour toutes ces aventures !

L'équipe de l'école de St Maximin

Rien à ajouter à l'analyse de l'équipe enseignante, si ce n'est que les enseignants et le personnel ont pour but l'intérêt pédagogique de nos chérubins. Nous les en remercions sincèrement pour cela.
Dans un tout autre domaine, il est bon de signaler que les travaux d'étanchéité de la verrière seront effectués le 3 janvier après de multiples relances.
Je vous souhaite à tous : enseignants, personnel de l'école, parents et enfants, une excellente année 2019.

Alain ROUAUD

Nos vifs remerciements à la boulangerie « La Cigale » située à Pont des Charrettes, pour leur don de 10 galettes des rois au profit des enfants de l'école de Saint-Maximin.

11 novembre 2018

Exposition du centième anniversaire de l'Armistice de 1918

Pour la commémoration du centième anniversaire de l'armistice de 1918, la commission ECTC de SAINT-MAXIMIN a organisé une exposition dans la salle Jean Racine du 11 au 13 novembre. A cette occasion la commune recevait Quentin LEFEVRE, un passionné de l'histoire de la Grande guerre et de la mémoire des aïeux, depuis plusieurs années. Cinq années d'études historiques et de nombreuses recherches personnelles lui ont permis d'acquérir une réelle connaissance de ces événements et une riche collection d'objets qui évoque cette époque tourmentée.

Les classes de CM1 et CM2 de SAINT-MAXIMIN accompagnées par leurs professeurs des écoles et la Directrice Magali ROUSSEL sont venues visiter l'exposition dans le cadre de leur projet éducatif ainsi que deux classes de CM2 de l'école Jean Macé d'Uzès qui ont fait le déplacement à pied jusqu'à SAINT-MAXIMIN. Quentin LEFEVRE leur a projeté des films et expliqué la vie des soldats dans les tranchées jusqu'à la signature de l'armistice dans le wagon de la forêt de la Rothonde. Ce jeune public, intéressé, a découvert une page dramatique de notre histoire et se souviendra de ce témoignage.

La précieuse collection de cartes postales de Daniel Gaillard témoignait des faits à la fin de la guerre et à la signature de l'armistice. Des objets de cette guerre ont également été prêtés par des collectionneurs, dont l'hélice d'un SPAD, avion de la 1ère guerre mondiale, appartenant à M. RIFFIS, des casques, baïonnettes et clairons de M. BOSSI, une reproduction d'un avion anglais en Lego par M. ARQUE Florian, ainsi qu'un costume d'officier prêté par Mme AKRICHE. Quelques mannequins de Mme MAGNANELLI et M. LEFEVRE, donnaient vie à cet ensemble.

Lors de la commémoration et le vernissage, un large public Saint-Maximinois a pu apprécier les témoignages et la richesse de cette rétrospective. De nombreux visiteurs de l'Uzège sont également venus visiter l'exposition durant 3 jours.

Soldats écoutez donc, écoutez le silence
Plus aucun bruit d'obus, aucun bruit de canon
Bientôt nous n'entendrons que le son du clairon
Fêtant au champ d'honneur le jour de la délivrance

Fini tous ces combats, fini cette violence
Nous sortons de l'enfer, nous quittons son chaudron
Nous allons prendre au quart le vin du vigneron
Pour fêter la victoire et les enfants de France

Trop de nos compagnons ont vu leur sang couler
Trop de femme ont dû voir leur futur s'écrouler
Trop long fût le chemin de notre sacrifice.

Soldats écoutez donc, écoutez le silence
Priez pour les enfants qui sont morts pour la France
Il faudra que ce jour vous fêtiez l'armistice.

Auteur Inconnu.

Parole citoyenne

PAGE D'HISTOIRE

Histoire de la croix de mission de la place de la croix

Les croix de missions étaient dressées sur les communes à chaque passage d'un missionnaire venant prêcher la bonne nouvelle aux paroissiens.

Nous n'avons que peu de renseignements concernant les missions qui se sont déroulées à SAINT-MAXIMIN au XVIIè siècle, en revanche, à la suite de la guerre des camisards, au début du XVIIIè siècle, elles connaissaient un nouvel essor et un développement important. Sur notre village il y eut des missions en 1723, 1758, 1759, 1779, 1828, 1882, 1884, 1898, etc...) La mission qui concerne cette croix daterai du début du 20è siècle juste avant 1914. La date exacte se perd dans les nombreuses missions qui ont eu lieu dans l'Uzège. La place où fut dressée la croix prit alors le nom de place de la croix. Cette croix de mission était en bois de pin et haute de 3,50 m sur un socle en pierre.

Au cours du mandat du Maire Jean CROUZET (1983-1986) la place fut modifiée et réaménagée. De ce fait la croix fut déplacée et rénovée. Réduite à 2.50m suite au mauvais état du pied et repeinte en vert foncée, elle fut installée à son emplacement actuel.

En mars 2018, vu son mauvais état, le Conseil Municipal a décidé son remplacement. La croix a été refaite en bois de châtaigner massif par l'ébéniste d'UZES, Georges LESTAGE. Haute de 2,50 m et large de 1,40 m, elle fut réinstallée sur son socle en pierre d'origine en juillet 2018.

Archives municipales et renseignements de Lilette FLAUGERE et Jacques BLAUD.

SICTOMU

Le SICTOMU à votre service !

▶ Collecter • Trier • Valoriser • Réduire

*Le SICTOMU poursuit **son objectif de qualité du service** et d'augmentation du taux de valorisation des déchets ménagers. Des actions concrètes ont été mises en œuvre toute l'année pour y parvenir.*

Le SICTOMU, c'est aujourd'hui :
- **40 agents,**
- **4 déchèteries** dont 1 site doté d'**une plate-forme de broyage** des végétaux,
- **524 points d'apport volontaire** pour trier les papiers, les emballages et le verre,
- **3 136 composteurs individuels** livrés par le SICTOMU,
- l'accompagnement des établissements scolaires pour le **tri et le compostage** des **déchets de cantine**,
- l'aide aux communes ou associations pour des **actions de prévention** (gobelets réutilisables, poulaillers communaux, collecte hippomobile...).

Un geste de tri + simple

Aujourd'hui, tous les emballages se trient. On compte sur vous !

Les emballages ménagers

les bouteilles et flacons en plastique

les aérosols, les bidons, les boîtes de conserve, les canettes de boisson et les barquettes

Pas besoin de laver les emballages. Il suffit de bien les racler et les égoutter.

N'imbriquer pas les emballages les uns dans les autres.

les briques alimentaires

les emballages en carton (paquets de gâteaux, boîtes de céréales, d'œufs...)

Les papiers

les journaux, magazines, prospectus, feuilles, enveloppes...

Les emballages en verre

les pots, bocaux, bouteilles et flacons en verre

En période de fêtes !

Je pense à trier :
- ***les bouteilles en verre** (dans les colonnes à verre),*
- ***les emballages de jouets** (dans les colonnes jaunes),*
- ***les papiers cadeaux** (dans les colonnes bleues).*

- ***J'essaie de limiter le gaspillage alimentaire** en accommodant les restes et je consomme de préférence **des produits locaux.***

Déchèterie de Vallabrix : la plate-forme de broyage est un succès !

*Avec l'ouverture de cette **quatrième déchèterie équipée d'une aire de broyage**, le SICTOMU inscrit son action dans le respect des principes de l'économie circulaire.*

La plate-forme permet en effet de broyer sur le site les déchets de jardin apportés par les habitants du territoire. Le broyat ainsi obtenu est valorisé auprès d'agriculteurs locaux (viticulteurs, maraîchers qui l'utilisent comme amendement organique sur leur sol) et devrait pourvoir être aussi utilisé en réhabilitation de sites industriels.

L'épandage de cet engrais naturel permet une reprise rapide de la végétation sur des sols abîmés ou appauvris et limite l'érosion.

Cette action 100 % locale permet :

- **de limiter les coûts et les pollutions** liés au transport,
- **aux professionnels d'utiliser une ressource complètement naturelle** produite sur place pour enrichir leurs terres.

Objectif du SICTOMU : une déchèterie à moins de 10 minutes de chaque habitant du territoire.

⚠ NON aux dépôts sauvages !

Dépôts de sacs d'ordures ménagères au pied des colonnes de tri, dépôts sauvages dans la garrigue sont autant **d'actes inciviques** qui enlaidissent et polluent notre cadre de vie.

Ces incivilités sont répréhensibles par la loi et les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant s'élever jusqu'à **450 €** voire des poursuites pénales.

Rappels

Bac de « Res.T.E.» (Résidus des Tris Effectués) :
- collecte tous les jours fériés sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre,
- 2 collectes en juillet / août,
- sortez vos bacs la veille au soir !

Pour connaître les jours de collecte, les horaires des déchèteries, remplacer votre bac, acquérir un composteur... :
notre équipe est à votre écoute
- au **04 66 22 13 70**
- ou par mail : **sictomu@sictomu.fr**

▶ **Plus d'infos : www.sictomu.fr**

LetM et associés - contact@letm.com - 11/2018 - crédits photos : sictomu - CITEO - 123 RF

SICTOMU

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région d'Uzès
Quartier Bord Nègre - D3 bis - 30210 ARGILLIERS - Tél. 04 66 22 13 70 - **www.sictomu.fr**

CITEO

Un renouvellement nécessaire des colonnes de tri a eu lieu en septembre dernier. Il devenait urgent de remplacer certaines de ces colonnes.

Nous déplorons malgré tout, les dépôts sauvages. Ceux-ci ne sont toutefois pas le fait de la population de Saint-Maximin, de nombreuses communes profitent de l'emplacement pour y déposer leurs déchets sans en effectuer le tri.

A.ROUAUD

Agenda

Du 17 janvier au 16 février 2019	**RECENSEMENT DE LA POPULATION**
13 février 2019	**Permanence remise clés Tennis – Salle Jean Racine**
2-3 mars 2019	**Chasse caritative La Protectrice/Artémis**
15 mars 2019	**Carnaval de l'APE**
6 avril 2019	**Nettoyons la garrigue** **Loto de l'APE**
8 mai 2019	**Vide-grenier du Comité des Fêtes**
14-15-16 juin 2019	**Fête votive anniversaire du Comité des Fêtes (10 ans)**
21 juin 2019	**Fête de la musique JDF**
28 juin 2019	**Kermesse de l'école**
juillet 2019	**Expo des Artistes ASLPT**
13 juillet 2019	**Repas de la fête nationale**
août 2019	**Marché nocturne, buvette tenue par les 2 CV de l'Uzège**
29 août 2019	**Bal des chasseurs La Protectrice/ Artémis**

TENNIS

Nous rappelons que l'accès aux courts de tennis est gratuit pour les personnes résidentes à Saint-Maximin.
Pour obtenir la clé, veuillez contacter Mme Julie REYNAUD au 06.98.88.19.05.

ATTENTION :

Une permanence pour la remise des nouvelles clés se tiendra le mercredi 13 février 2019 de 18h30 à 20h30 salle Jean Racine.
Munissez-vous d'une copie de votre pièce d'identité et d'un chèque de caution de 20€ à l'ordre du *Trésor Public* (non encaissé)

MAIRIE : 04.66.22.17.90
contact@mairiestmaximin.fr
www.mairiestmaximin.fr

Accueil du public :
lundi, mercredi, jeudi & vendredi : 9h00 – 11h00
Agence Postale Communale : 04.66.59.64.40
Lundi, jeudi & vendredi : 8h45 – 11h30
Mardi : 13h30 – 16h00
Mercredi : 8h45-12h30